

Assemblée Générale Mixte de Transgene du 15 mai 2025

Strasbourg, France, le 15 mai 2025, 17 h 45 – L'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires de Transgene a eu lieu ce jour (15 mai 2025) à 10 h 00 au siège social de l'entreprise (400 boulevard Gonthier d'Andernach – Parc d'Innovation – 67400 Illkirch-Graffenstaden).

L'Assemblée Générale Mixte a été présidée par Alessandro Riva, Président-Directeur général.

En sus d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que les éléments de "Say on pay", l'Assemblée Générale Mixte a été amenée à se prononcer sur l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises portant notamment sur le renouvellement des mandats d'administrateurs arrivant à échéance, des autorisations financières, des modifications statutaires, ainsi que sur de délégués conférés au Conseil d'administration pour opérer sur les titres.

Toutes les résolutions dont l'approbation a été recommandée par le Conseil d'Administration ont été approuvées.

À ce titre, elle a notamment renouvelé les mandats des administrateurs suivants :

- Dr Alessandro Riva, MD, et Jean-Luc Bélingard, en qualité d'administrateurs non-indépendants ;
- Prof. Jean-Yves Blay, MD, PhD, en qualité d'administrateur indépendant.

Ainsi, le Conseil d'Administration de Transgene est composé des membres suivants :

- Dr Alessandro Riva ;
- Philippe Archinard ;
- Michel Baguenault de Puchesse ;
- Jean-Luc Bélingard ;
- Prof. Jean-Yves Blay (indépendant) ;
- Sandrine Flory (représentante de TSGH) ;
- Benoît Habert ;
- Marie Landel (indépendante) ;
- Maya Saïd (indépendante) ;
- Carol Stuckley (indépendante).

Le Conseil d'Administration est composé de 10 membres, avec un équilibre en termes d'indépendance et de mixité conforme à la réglementation applicable à savoir : 4 administrateurs indépendants sur 10 soit 40 % et 4 femmes sur 10 soit une parité de 40 %.

L'Assemblée Générale Mixte s'est également prononcée en faveur de la réduction du capital par voie de réduction de la valeur nominale des actions de 0,50€ à 0,30€ dont la mise en œuvre est confiée au Conseil d'administration et aura lieu dans les plus brefs délais à compter de ce jour. Par ailleurs, l'Assemblée générale a délégué au Conseil d'administration la faculté de procéder à un regroupement de titres (ratio 1 pour 10) dans un délai de 12 mois à compter de ce jour. La réalisation de cette opération ainsi que,

le cas échéant, son calendrier, feront l'objet d'une décision ultérieure de mise en œuvre ou non du Conseil d'administration. Ces deux opérations feront l'objet de communiqués de presse le moment venu.

Le résultat détaillé des votes est disponible sur le site internet de Transgene, rubrique [Investisseurs](#) > Assemblée Générale.

Une rediffusion de l'Assemblée Générale Mixte est disponible sur le site internet de la Société et en cliquant [ici](#).

À propos de Transgene

Transgene (Euronext : TNG) est une société de biotechnologie qui conçoit et développe des produits d'immunothérapie contre les cancers. Le portefeuille de Transgene se compose de plusieurs immunothérapies basées sur des vecteurs viraux au stade clinique. TG4050, candidat phare de la Société, est le premier traitement individualisé issu de la plateforme myvac® et a obtenu la preuve de principe clinique chez des patients atteints de cancer de la tête et du cou, traités en situation adjuvante. Le portefeuille comprend également d'autres immunothérapies basées sur des vecteurs viraux : TG4001 pour le traitement des cancers HPV-positifs, ainsi que BT-001 et TG6050, deux virus oncolytiques basés sur le virus breveté de la plateforme invir.IO®. La Société mène d'autres programmes de recherche basés sur sa technologie de vecteurs viraux pour soutenir le développement de son portefeuille de candidats.

Avec myvac®, la vaccination thérapeutique entre dans la médecine de précision avec une immunothérapie innovante spécifique à chaque patient. Cette immunothérapie permet d'intégrer, dans un vecteur viral, des mutations tumorales identifiées et sélectionnées grâce à une intelligence artificielle apportée par son partenaire NEC.

Invir.IO®, une plateforme issue de l'expertise de Transgene en ingénierie des vecteurs viraux permet de concevoir une nouvelle génération de virus oncolytiques multifonctionnels.

Plus d'informations sur www.transgene.com.

Suivez-nous sur X (ex-Twitter) : [@TransgeneSA](#), LinkedIn : [@Transgene](#) et Bluesky : [@Transgene](#)

Contacts

Médias :

Caroline Tosch

Responsable Communication Corporate et Scientifique

+33 (0)3 68 33 27 38

communication@transgene.fr

Citigate Dewe Rogerson & Grayling

Olivier Bricaud / Marie Frocraïn

+ 33 (0) 6 63 03 84 91

transgeneFR@citigatedewerogerson.com

Investisseurs et analystes :

Lucie Larguier

Directrice Financière

Nadège Bartoli

Chargée Relations Investisseurs

et Communication Financière

+33 (0)3 88 27 91 00/03

investorrelations@transgene.fr

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des informations et/ou déclarations prospectives pouvant être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés. Il n'existe aucune garantie (i) que les résultats des travaux précliniques et des essais cliniques antérieurs soient prédictifs des résultats des essais cliniques actuellement en cours, (ii) que les autorisations réglementaires portant sur les thérapies de Transgene seront obtenues ou (iii) que la Société trouvera des partenaires pour développer et commercialiser ses thérapies dans des délais raisonnables et dans des conditions satisfaisantes. La survenue de ces risques pourrait avoir un impact négatif significatif sur les activités de la Société, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats ou ses développements. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de la Société et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la rubrique « Facteurs de Risque » du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (www.transgene.fr). Les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent document et Transgene ne s'engage pas à mettre à jour ces déclarations prospectives, même si de nouvelles informations devaient être disponibles à l'avenir.